

CONSEIL d'ADJOINTS DU 18 mai 2015

Présents : Mme GAUQUELIN Françoise, Mr LEVEQUE Guillaume, Mme ROTHEA CELINE, Mme CHAPUS Josiane, Mr GILLE Martial, Mr BUGNET Jean Marc, Mme AZNAR Valéri

OBJET	Avis du Conseil d'Adjoint	Pour suite à donner	Elu	Professionnel	échéance	Observations	Page
Monsieur SANNAC présente son travail au titre du document d'astreinte	Des corrections et des mises à jour sont demandées par les membres du Conseil d'Adjoint	Monsieur SANNAC devra rendre son travail achevé pour vendredi 22.	Ensemble du Conseil d'Adjoint	Monsieur SANNAC	Vendredi 22 mai		1
TOUR DE TABLE							
Monsieur GILLE							
Fait un point sur les candidatures pour le poste DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES : 3 personnes sortent du lot. Il y a nécessité de les contacter.	Madame le Maire, Monsieur GILLE, Monsieur BUGNET, Madame CHAPUS et Monsieur CASTELLANO feront partie du jury. Madame ROSSO également	Faire un doodle pour faire concorder les dates des différents participants	Madame le Maire, Madame CHAPUS Monsieur GILLE Monsieur BUGNET Monsieur CASTELLANO	Madame ROSSO	RAPIDEMENT		
Indique qu'il serait judicieux d'élargir le périmètre de sursis à statuer. Il soumet une proposition à l'ensemble des membres du conseil d'adjoints en explicitant les modifications par rapport à l'envoi joint à la note de synthèse du conseil municipal. Ceci permettra également plus de cohérence avec l'étude de centralité à venir.			Monsieur GILLE Martial	Madame ROSSO, Madame PERRET	Prochain conseil. 21 mai.		
Monsieur GILLE s'interroge sur la réelle représentativité de Mr DESCOTES au sein du groupe d'agriculteurs. Pour autant il lui apparaît nécessaire de formaliser une démarche et surtout de définir des thématiques à travailler : Déplacements et circulation	Madame GAUQUELIN Souhaiterait que le débat soit porté à un niveau supérieur, en						

Sièges des exploitations des agriculteurs, friches. Il est nécessaire de trouver une démarche et de fédérer des intervenants autour de ces pistes de réflexion.	intégrant dans le dispositif la CCVG, elle rappelle aussi que le SOL intervient sur cette thématique dans le cadre du PASDER et soutenu financièrement dans le cadre du F.E.D.E.R.					
Madame AZNAR Valérie Rencontre la MEJC dans le cadre de la M'ZICK. Les danseuses devaient se changer sous les barnums, en fait elles se changeront dans la salle du Club de l'Amitié sous réserve de laisser cette salle dans l'état où elles l'ont trouvée.						
Monsieur BUGNET Jean Marc Indique que l'on devrait recevoir des offres dans le cadre du marché de la chaufferie Mairie-Ecole.	Madame ROSSO indique qu'à ce jour le diagnostic amiante n'a toujours pas été reçu.		Mr BUGNET Jean Marc	Madame ROSSO Laure	Le diagnostic a été reçu le mardi 20 mai.	Pas d'amiante
Indique que les classes en 5 ont trouvés les tracteurs manquants pour le défilé. Monsieur POUIGNIER a collaboré.						
Madame ROTHEA Céline Lors de la réunion du PEDT il y a eu 32 personnes de présentes. L'inspecteur d'académie se dit satisfait de la démarche de la collectivité. L'aide de Jeunesse et Sports pour déterminer les enjeux et les démarches a été également efficace. Les directrices seront destinataires prochainement de la note d'organisation. Lors du prochain conseil						

municipal de juillet le règlement intérieur du restaurant scolaire et du périscolaire sera présenté. Madame ROTHEA en présente les grandes lignes et les nouveautés : Les modifications principales : - Modification des horaires scolaires et périscolaires (pause méridienne, NAP, accueil périscolaire du soir : division en 2 tranches horaires de 45 minutes pour la facturation) - Départ échelonné de la garderie périscolaire du soir : 2 tranches de 17h à 17h45 et de 17h45 à 18h30. Toute tranche entamée est due mais les parents viendront chercher leurs enfants quand ils le veulent et ne devront pas attendre l'ouverture des portes à 17h45 ou à 18h30. - Participation financière des parents modulée en fonction du coefficient familial pour les des temps périscolaires de l'école élémentaire - Paiement, réservations et annulations du restaurant scolaire et du périscolaire en ligne. - Ligne téléphonique directe du service enfance						
SITOM : Madame GAUQUELIN rappelle que les employés municipaux réparaient les bennes jaunes cassées. Les pièces étaient commandées auprès du SITOM. Une commune ne souhaite plus effectuer ce travail, . Le SITOM consulté des entreprises						

mais le coût serait élevé. Sur Millery, on continue le système actuel.						
Madame CHAPUS Josiane						
Rappelle l'organisation d'un repas bleu demain (19 mai)						
Information à donner au personnel : les heures faites en plus ne seront plus payées mais récupérées. Madame GAUQUELIN indique qu'elle ne souhaite pas que les formations soient payées en heures supplémentaires.						Page 4 Nécessité pour tous les agents de posséder un compte épargne temps. (indiqué en réunion de service du 20 mai). Lors de la réunion du personnel du 20 mai madame ROSSO a rappelé plusieurs éléments : les formations pour un même groupe doivent être diffusées sur plusieurs années de manière à ce que tous les agents ne partent pas en même temps (ce point a été traité en mars avec Madame CAPLIER). En outre les agents partant en formation ne seront pas remplacés sauf s'il s'agit de raison de sécurité. Les ATSEM malades ne sont pas remplacées. Lorsqu'un instituteur est malade les élèves sont répartis sur les autres classes.
Madame CHAPUS indique qu'elle a rencontré les ATSEM et que le montage du budget se fait à l'année calendaire, or les plannings se font sur une année scolaire. Elle a rappelé qu'il n'y avait pas possibilité de monter le budget autrement.						
Madame GAUQUELIN Françoise						
Agenda :						
Réunion 19 05 à la CCVG						
Réunion en préfecture PPRI						

du Garon le mercredi						
Conseil municipal : le 21 mai						
Le conseil d'adjoints du 25 mai au soir sera conservé.						
Assises du territoire : le 18 mai elle n'a pu s'y rendre.						
Une réunion avec Mr PELESACK est prévue le 5 juin pour préparer l'inauguration prévue le 26 juin prochain à 13 heures.						
La signalétique de la zone de la Bâtonne est à étudier. Un travail de fonds sera mené avec la CCVG à ce titre						
La zone du Coutois est mal desservie en termes de couverture Numéricâble. Un courrier sera adressé en ce sens à Numéricâble et une réponse faite aux personnes qui ont fait une pétition à ce sujet.						

Page

5

Le Maire,

Françoise G

